

## REUNION CHANTIER DEPLACEMENT – 25 JANVIER 2006

### *Compte-rendu*

#### **Présents :**

- Monsieur Gaston ARTHAUD-BERTHET – Conseil général de la Savoie
- Madame Delphine AVOCAT – Communauté de Communes du Lac du Bourget
- Monsieur Alain BOURGEAT – Conseil Général de l'Isère
- Monsieur Bernard CUSENIER – Conseil Général de la Drôme
- Madame Murielle DORGLAS – Conseil général de la Savoie
- Monsieur Christian DUPRE – Grenoble Alpes Métropole
- Monsieur Raymond GARCIA – Conseil Général de l'Isère
- Monsieur Thierry GIRARD – Communauté d'Agglomération d'Annecy
- Madame Anne-Claire GUELLEC - ILSO
- Madame Sylvie GUERRAZ – MDP 73
- Madame Françoise MERMOUD – CETE
- Monsieur Jean PIRAT – Conseil Général de la Savoie
- Monsieur Stefan PONS – Grenoble Alpes Métropole
- Madame Isabelle TISSIER – Chambéry Métropole
- Monsieur Hans VAN EIBERGEN – SMTC
- Madame Murielle VEYRAT – Conseil général de la Savoie

#### **Absents excusés :**

- Monsieur Fabrice ETIENNE - Office des Transports en commun du canton de Genève
- Madame Julie GINGUENE - Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne
- Monsieur Jacques LARUE - Conseil Général de la Haute-Savoie

#### **Absents :**

- Monsieur Christian BAIZET - Syndicat intercommunal des transports de l'agglomération Romano-Péageoise
- Monsieur Bernard CONSTANTIN - SGAR
- Monsieur Jean-Michel DOIGE - Conseil Général de la Savoie
- Monsieur Frédéric JOSSELIN - Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
- Madame Christine MESUROLLE - Conseil Régional de Rhône-Alpes
- Monsieur Julien MICHELON - Valence Major
- Monsieur Dominique PALLIER - Communauté du Pays Voironnais
- Monsieur Régis PETIT - Communauté d'Agglomération du Bassin Bellegardien
- Monsieur Yves SARRAND - Conseil Général de la Savoie

Monsieur Gaston ARTHAUD-BERTHET, Conseiller général délégué aux Transports Scolaires et Interurbains du département de la Savoie adresse un mot de bienvenue aux participants.

En préambule à cette réunion, une présentation de chaque participant a permis de mieux connaître les acteurs du Chantier Déplacement.

### **Présentation de la coopération métropolitaine - Mme Sylvie GUERRAZ (MDP 73)**

Le contenu de son exposé se trouve dans la présentation power-point ci-jointe (pièce jointe n°1). Il permet de préciser les aspects suivants :

- les objectifs de la DATAR et de la Région Rhône-Alpes
- le dispositif global de la coopération métropolitaine
- les six chantiers portés par la Métropolisation

### **Présentation du Chantier Déplacement avec ses quatre actions**

#### ***Grande accessibilité*** - M.Thierry GIRARD (Communauté d'Agglomération d'Annecy)

Cette action a pour objectif de contribuer au chantier commun (composé du réseau des villes-centres et des grandes agglomération de Rhône-Alpes en partenariat avec la Région, la Région Urbaine de Lyon et le Sillon Alpin) grande accessibilité internationale. Celle-ci comporte deux actions :

- renforcement de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry :
  - pilotage politique : 4 élus (un élu désigné au sein du réseau (réseau du chantier commun) un élu de la Région, un élu représentant la RUL, un élu représentant le Sillon Alpin),
  - pilotage technique : co-pilotage région Rhône-Alpes et Grand Lyon.
  
- soutien à la liaison ferroviaire Lyon-Turin et au maillage TGV, et conception de l'amélioration des liaisons intercités :
  - pilotage politique : 4 élus (un élu désigné au sein du réseau, un élu de la Région, un élu représentant la RUL, un élu représentant le Sillon Alpin),
  - pilotage technique : région Rhône-Alpes et Grenoble Alpes Métropole.

Le chantier commun travaille sur trois points :

- l'amélioration ou la création d'infrastructures,
- l'amélioration de l'exploitation (essentiellement TERGV),
- la mise en place ou l'amélioration de la stratégie de communication.

Dans ce cadre, l'action du Sillon Alpin est de veiller à ce que ses intérêts soient bien pris en compte dans le chantier commun. Les liens avec les autres aéroports (Genève Cointrin et Grenoble principalement) seront à préserver. L'amélioration des dessertes intercités devra également apparaître sur le territoire Sillon Alpin.

Deux points ont été précisés à la suite de cette présentation :

- dans l'espace régional, il a été décidé que chaque aéroport avait une spécificité. Il convient de trouver le bon équilibre dans les fonctions des uns et des autres et d'éviter une concurrence active. La recherche de la complémentarité est indispensable,
- la communication entre la Métropolisation et le chantier commun pourrait se réaliser par l'intermédiaire du Président du Conseil Général de la Savoie qui siège en tant qu'élu au chantier commun grande accessibilité internationale.

**"Communauté de transport"** - M. Jean PIRAT (CG 73)

Cette action a pour objectif de travailler ensemble pour mieux coordonner les actions et les offres de service afin de favoriser l'accessibilité aux transports collectifs et créer ainsi une politique intermodale dynamique. Dans ce cadre, quatre thèmes principaux peuvent être abordés :

- favoriser une communication unique sur le territoire : "Sillonnez malin",
- créer une information centralisée, une harmonisation tarifaire et un titre intermodal, préfiguration d'une "centrale de mobilité",
- élaborer un état des lieux permettant de connaître l'offre initiale et d'apporter une offre plus coordonnée,
- tenir à jour un observatoire des déplacements qui permette :
  - de suivre l'évolution des comportements des usagers afin de répondre à leurs attentes,
  - de mesurer l'impact des actions menées.

**Effet levier infrastructure** - M. Bernard CUSENIER (CG 26)

L'objectif de cette action est de proposer une meilleure offre de transport par le biais de l'amélioration de l'infrastructure ferrée principalement.

Cette action vise à mettre en place un tableau de bord infrastructures indiquant l'effet levier pour les actions du projet métropolisation. Elle vise donc à :

- repérer les opérations sur les infrastructures, qui seraient nécessaires pour améliorer l'offre de transport (doublement partiel ou total de voies ferrées, mise en place de sauts de moutons à des croisements de voies pour éviter les cisaillements, électrification de voies, etc.),
- connaître les implications qui peuvent en résulter sur le projet métropolisation, sur les autres chantiers (entre autres : rayonnement enseignement supérieur/recherche, rayonnement économique, rayonnement culture, tourisme et événementiel),
- connaître les implications qui peuvent en résulter sur le chantier commun.

Monsieur CUSENIER précise que lors du colloque de 2003, le Sillon Alpin a proposé un schéma de desserte "idéal" à l'horizon 2020 adapté et homogène.

Ce schéma de desserte propose entre autres que :

- le réseau ferroviaire constitue la colonne vertébrale du futur réseau, les lignes routières ne devant pas concurrencer ce réseau mais établir des ramifications autour de cette colonne à partir de nœuds de correspondance existants ou à créer,

- des dessertes soient créées, spécialisées pour des types de déplacements homogènes avec des politiques d'arrêts homogènes : dessertes de moins de 15 km, dessertes de 15 à 40 km, de 40 à 100 km, plus de 100 km,
- les dessertes intercités (de pôle à pôle) soient cadencées à l'heure soit 16 aller-retours par jour pour chaque ligne et coordonnées dans les nœuds avec l'ensemble des autres dessertes.

La mise en place d'un tel schéma de desserte suppose l'amélioration des infrastructures du Sillon Alpin. Il apparaît nécessaire de définir le minimum à réaliser afin d'atteindre les objectifs ci-dessus.

**Action de veille** - M. Thierry GIRARD (Communauté d'Agglomération d'Annecy)

La veille sur les actions ayant pour but d'améliorer les déplacements dans le Sillon Alpin, permet de posséder une information actualisée et pertinente sur des expériences mises en place par d'autres collectivités.

Le but de cette action est :

- d'avoir une palette de possibilités d'actions pouvant être mises en place sur le Sillon Alpin pour améliorer les déplacements,
- de connaître les difficultés dans la mise en place d'actions et de les surmonter plus facilement,
- de connaître les étapes de la mise en place de la communication, de l'information aux voyageurs, d'une tarification combinée ou unifiée, etc.

Cette veille pourra permettre d'avoir des contacts sur les territoires dynamiques en matière d'offre de déplacement et de rencontrer des partenaires pouvant expliquer leurs actions.

Cette action passe principalement par le biais de la consultation de trois sites internet répertoriant les expériences des collectivités :

- le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transports publics),
- le CERTU (Centre d'Etudes sur les Réseaux de Transport et l'Urbanisme),
- les CETE (Centres d'Etudes Techniques de l'Équipement).

M. Jean PIRAT précise qu'un budget de 5000 € (porté par le budget Métropolisation du Conseil Général de la Savoie) permet de financer des visites et rencontres.

**Présentation de l'observatoire des déplacements sur le Sillon Alpin par le CETE** - Mme Françoise MERMOUD (CETE)

Le contenu de son exposé se trouve dans la présentation power-point ci-jointe (pièce jointe n°2). Il permet de préciser les aspects suivants :

- le contexte de l'observatoire,
- la proposition de l'observatoire,
- la méthodologie,
- les 11 fiches de suivi.

Il ressort de cette présentation que :

- l'étude Systra réalisée en 2003 peut être considérée comme l'étude de référence. Il faut l'utiliser et réactualiser les données que l'on peut,
- il apparaît nécessaire de formaliser une méthodologie afin d'avoir une information uniforme,
- il ne faut pas se perdre dans les détails : il ne faut pas perdre de vue que l'objectif est de mettre en place une offre de transport efficace et une billettique unique, et non pas de réaliser un observatoire extrêmement détaillé,
- il faut prendre en compte les données autoroutières pour comparer les déplacements entre le fer et la route, et réaliser dans le temps une comparaison des évolutions de chaque mode.

### **Présentation du programme de communication par ILSO/TERRITOIRE ET COMMUNICATION - Mme Anne-Claire GUELLEC (ILSO)**

Le contenu de son exposé se trouve dans la présentation power-point ci-jointe (pièce jointe n°3). Il permet de préciser les aspects suivants :

- la stratégie de communication avec son objectif et la présentation du concept "Sillon Alpin, sillonnez malin",
- le dispositif de communication : mini-colloque, plaquette, pages internet, affichage, insertion presse, spot TV, événement et relations publiques, relation presse.

Il ressort de cette présentation que :

- les visuels ne sont pas définitifs, cette présentation n'avait pour objectif que d'exposer le programme de communication,
- une réunion avec les directeurs de communication des collectivités concernées sera organisée très rapidement afin de valider le graphisme de la communication,
- les élus des quatre départements seront contactés afin de déterminer une date pour la mise en place de l'événement (lancement officiel de la plaquette lors d'un rassemblement avec les élus, les partenaires et les médias).

### **Présentation du programme de l'année 2006**

- 5 avril : présentation de l'état des lieux,
- début mai : mini colloque communication : présentation aux AOT et aux exploitants de la campagne de communication
- septembre : présentation des actions à engager sur l'offre de transport, la tarification, etc.
- décembre : validation de ces actions

Lors de la présentation de ce programme d'actions, il est apparu souhaitable, afin de mobiliser l'ensemble des partenaires sur le projet métropolisation, que Murielle VEYRAT (chargée de mission Métropolisation – Sillon Alpin) présente à nouveau les objectifs de ce projet. Il a été proposé que ces rencontres réunissent l'ensemble des acteurs par département.

## **Action partenariale nécessaire à la mise en place de l'état des lieux**

L'état des lieux nécessite une action partenariale. Dans ce cadre, des informations nécessaires à sa mise en place seront demandées aux partenaires.

Il ressort de cette information que :

- l'état des lieux devra se baser sur l'étude Systra qui semble complète sur le réseau ferré. Les données devront cependant être remises à jour,
- une fiche récapitulative des données nécessaires pour construire l'état des lieux sera envoyée à l'ensemble des partenaires. Murielle VEYRAT rencontrera les partenaires un à un afin de récolter les informations souhaitées.

## **Proposition de rencontres et de visites**

Dans le cadre de l'action de veille, des rencontres seront proposées avec les acteurs des territoires ayant mis en place des actions intéressantes en matière de déplacement, toujours dans un cadre spatial ressemblant au Sillon Alpin. Ces actions relèveront d'une politique de services, d'une politique tarifaire ou de communication.

Ces rencontres auront pour but d'améliorer la mise en place du projet déplacement sur le Sillon Alpin. Actuellement, une phase de concertation avec trois territoires est en réflexion : la Région Urbaine de Lyon, Rennes Métropole et le canton de Genève et le bassin lémanique (acteurs concernés : CFF et autorités urbaines).

M. Thierry GIRARD précise qu'une visite sera organisée sur le réseau suisse durant le printemps 2006.

## **PIECES JOINTES**

1) **Présentation du projet métropolisation**  
Madame Sylvie GUERRAZ (MDP 73)

2) **Présentation de l'observatoire déplacement**  
Madame Françoise MERMOUD (CETE)

3) **Présentation du programme de communication**  
Madame Anne-Claire GUELLEC (IISO)